

pièce de leur façon. Ils convinrent entr'eux des moyens et ne tardèrent pas à mettre leur plan à exécution.

Au jour convenu, l'un des conjurés se rend de bon matin chez notre homme. Celui-ci, selon son habitude ne manque pas de lui offrir le petit coup. L'ami le refusa en lui disant qu'après réflexion faite il s'était décidé à se mettre de la société de tempérance et qu'en conséquence il avait pris l'engagement de renoncer totalement aux liqueurs enivrantes. Après celui-là un autre vint jouer une scène semblable, et successivement tous rendirent visite à notre héros qui offrit à tous la même bienvenue, la bouteille à la main; mais tous refusèrent en alléguant la même raison et en employant force arguments pour l'engager à suivre leur exemple. A la fin du jour notre homme, chagrin de s'être vu constamment forcé de boire seul, commença à réfléchir; les idées les plus sombres s'emparèrent de lui; il fut effrayé de l'isolement dans lequel il allait être plongé s'il ne suivait la foule qui semblait décidément portée vers la réforme radicale en matières d'esprit.

Il passa une nuit fort agitée. Les rêves les plus sinistres vinrent tourmenter un sommeil brusquement interrompu par d'effrayantes visions. Tantôt c'étaient des démons sortant de tonnes enflammées et tenant en leurs mains des poisons qu'ils répandaient sur le genre humain en poussant d'inférieurs éclats de rire. Tantôt il était suspendu par un fil au dessus d'une mer de liqueur étouffissante. Tantôt il se sentait dévoré par une soif brûlante et lorsqu'il voulait approcher un verre de ses lèvres desséchées, il y apercevait mille insectes impurs et dégoutants. Rien ne saurait peindre l'état de son âme à son réveil. Il prit les angoisses qu'il avait éprouvées pour un avertissement d'en haut et résolut de renoncer pour jamais aux habitudes qu'il avait contractées depuis si longtemps. Afin de se mettre en garde contre la tentation il alla de suite mettre le sceau à cette vertueuse détermination en allant signer l'engagement solennel des membres du premier ordre de la société de tempérance.

Il venait à peine de rentrer chez lui et il commençait à réfléchir, à retourner en lui-même les raisons qui l'avaient ainsi fait précipiter une démarche qu'il aurait pu faire tout aussi bien quelques jours plus tard. Il regrettait même déjà d'avoir autant brusqué les choses, lorsque ses amis de la veille entrèrent chez lui pour savoir de ses nouvelles. Il ne leur dit mot; il semblait honteux de lui-même. A la fin ceux-ci voyant qu'il ne leur faisait plus la politesse ordinaire, ils lui demandèrent à se désaltérer. Il leur apporta tristement un pot d'eau. — "Ce n'est point cela, dit l'un, donne-nous le *Jean Marie*; il fait froid ce matin et un petit coup ravigotte le citoyen." — "Quoi, n'êtes-vous pas de la tempérance?" — "Eh non! c'est pour rire que nous t'avons dit cette plaisanterie; tu ne nous crois pas assez sots pour nous mettre à l'eau froide?" — "Quoi vous n'êtes pas de la tempérance?" — "Non.—Ni vous?" — "Non.—Ni vous non plus?" — "Non.—Vous êtes des scélérats!..... et il leur jeta son pot d'eau à la tête en jurant de ne jamais leur parler de sa vie.

Voilà comment ce brave homme, pour la première fois qu'il était parfaitement sobre depuis peut-être vingt-ans, commettait un acte de folie qu'on ne pardonnerait que chez un ivrogne.—Ceci est ma première anecdote. Voici maintenant la seconde qui est beaucoup moins tragique;—

Non loin de notre bureau demeure une bonne femme qui n'avait jamais goûté un verre de liqueur spiritueuse et qui malgré cela n'était pas fort spirituelle, comme la présente anecdote le prouvera si l'on en pouvait encore douter. Une de ses voisines qui, à ce qu'assure la maligne chronique de notre quartier, avait de fort bonnes raisons pour signer le gage de la tempérance vantait constam-